

Décision 19-DCC-219 du 25 novembre 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de quatre points de vente à dominante alimentaire exploités sous enseignes du groupe Auchan par la société Lidl

Posted on: 28 novembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Auchan

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Société Lidl

Lire

Le texte intégral

34.8 Ko